

Questions orales

Le 2 octobre, le ministre des Pêches et des Océans a déclaré dans cette enceinte que les pêcheurs de la région de l'Atlantique connaissent une année de prospérité répondant adéquatement à leurs besoins. D'un autre côté, il y a deux jours à peine, le ministre du Commerce extérieur a déclaré pour sa part que le secteur de la pêche éprouvait de graves difficultés, que c'était là la situation et qu'on était dans le pétrin.

Le vice-premier ministre pourrait-il envisager de nommer à titre de ministre des Pêches et des Océans quelqu'un qui comprend un tant soit peu les problèmes qui affligent le secteur de la pêche sur les deux côtes du Canada?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je n'apprécie pas du tout qu'on cite mal mes propos. Soit dit en passant, le ministre des Pêches et des Océans vient juste d'annoncer aujourd'hui des crédits supplémentaires de 28 millions de dollars qui vont servir à une surveillance aérienne accrue et à une meilleure application des règlements de pêche, dans l'est et dans l'ouest du pays. Il connaît fort bien les besoins du secteur de la pêche.

Le ministre des Pêches et des Océans signale simplement que la situation n'est pas aussi sombre qu'on pourrait le croire, que l'industrie de la pêche contribue à l'heure actuelle beaucoup plus qu'il y a quelques années au produit national brut et que la situation est excellente dans certains secteurs des pêches. Par contre, bien entendu, comme nous le savons tous, certains secteurs éprouvent des difficultés au niveau des stocks.

Je pourrais vous citer mes paroles exactes, mais je n'en ferai rien. Je pourrais vous faire part de l'histoire célèbre que j'ai racontée hier, mais je m'en abstiendrai, car cela prendrait peut-être trop de temps.

M. Stupich: Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur devrait écouter ce que dit le ministre du Commerce extérieur.

Le 16 octobre, le groupe binational s'est prononcé contre les règlements sur le hareng et le saumon de la Colombie-Britannique. A ce moment-là, les ministres des Pêches et des Océans et du Commerce extérieur ont promis de consulter tous les gens touchés. Or, les seules consultations jusqu'à maintenant ont eu lieu entre les gouvernements canadien et américain. Il ne nous reste plus que 20 jours sur les 61 que nous avons à notre disposition. Quand les consultations promises avec les habitants de la Colombie-Britannique vont-elles commencer?

M. Crosbie: Monsieur le Président, depuis que le groupe binational a présenté son rapport, comme il le fait sans

cesse dans le cadre du règlement du différend en question, le gouvernement consulte le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui souhaite que le rapport en question ne soit pas mis en oeuvre, mais qui, dans une lettre qu'il m'a fait parvenir, reconnaît qu'il n'a jamais vu de consultations aussi poussées que dans le cas présent.

Nous avons consulté les représentants du secteur de la pêche en Colombie-Britannique. Nous avons consulté également le syndicat des pêcheurs de la province. Nous avons consulté. . .

M. Fulton: C'est faux.

Une voix: Pas à notre connaissance.

M. Crosbie: Nos vis-à-vis ne sont jamais au courant de grand-chose et ils ignorent peut-être qu'ils ont été consultés.

Nous avons consulté également les gouvernements des provinces de l'Atlantique qui sont concernés par cette question. Ainsi, il y a eu bien des consultations.

Je demande à mon collègue de se rappeler qu'il s'agit là d'un rapport présenté par un groupe de cinq personnes dont le président et deux membres sont des Canadiens et qu'il devrait donc y accorder une certaine importance.

* * *

LES TECHNIQUES DE REPRODUCTION

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, c'est au vice-premier ministre que j'adresserai ma question.

Comme chacun sait, les techniques de reproduction n'ont rien à voir avec l'avortement.

Dans quelle mesure le vice-premier ministre peut-il garantir que la Commission royale d'enquête sur les techniques de reproduction étudiera rapidement les questions urgentes qui lui ont été confiées, dont celles des mères porteuses, de l'infertilité et de la conception in vitro, sans se laisser détourner par la question tout à fait distincte de l'avortement?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Monsieur le Président, nous avons là aussi un autre exemple de la responsabilité qu'a notre gouvernement. Nous avions promis de mettre en place une commission des techniques de reproduction. Nous avons un mandat qui est bien spécifique et bien distinct de celui de la situation de l'avortement, et nous avons surtout fait des nominations qui correspondent à la capacité et aux connaissances de l'expérience du droit de la personne, une commission, donc, qui fera un travail avec un mandat précis, des